

Nous extrayons du petit opuscule : *Consolations à ceux qui Pleurent*, les articles suivants relatifs au culte des morts. comme particulièrement appropriés au temps où nous sommes.

### Du Corps, après la Mort.

Qui credit in me, non morietur in cœternum.

Celui qui croit en moi, ne mourra pas.

(Jo hn, c. II, v. 26)

C'est cette foi sublime à l'immortalité qui a porté tous les hommes à honorer la cendre des morts d'un culte touchant d'un culte de respect et de larmes. Ces restes sacrés, car c'est ainsi qu'on appelle la dépouille d'un homme mort, étaient conservés avec un soin particulier, soit qu'on les eut embaumés, soit qu'on les eût brûlés, pour les préserver de la corruption de la tombe. On en pensait donc pas que tout était mort ; et dans le christianisme on a de plus toujours crié que cette poussière se ranimerait un jour ; et l'Église, dont la foi est sûre. et l'espérance est infaillible, va plus loin encore dans ce culte des morts ; elle va jusqu'à leur donner l'encens qui n'est dû qu'à Dieu ou aux objets consacrés à Dieu ; supposant que ces défunts sont morts dans l'amitié de Dieu, ce qu'on doit toujours penser, en l'absence de preuve du contraire, elle considère leurs restes comme saints, ayant été consacrés à Dieu par le baptême, et toute leur personne ayant été sanctifiée par les sacrements.

Nous allons, dans deux articles distincts, voir comment nous devons nous comporter à l'égard des morts. Nous parlerons d'abord du corps, et, dans l'article suivant, nous parlerons de l'âme de ces chers défunts.

I. *Avant l'ensevelissement.* Quand un mourant vient de rendre le dernier soupir, silence et prières ; etc. qu'on aache d'éviter les cris, les scènes, par respect pour la mort